

Contrat d'assurance santé responsable ²

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé. Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'UNOCAM (Union nationale des organismes complémentaires d'assurance maladie) (<https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/>)

	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR) ³	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)				Reste à charge			
				PEP'S	TONUS	FORM	ZEN	PEP'S	TONUS	FORM	ZEN
Hospitalisation											
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20€ (15€ en service psychiatrique)	0€	0€	20€ (15€)	20 € (15€)	20 € (15 €)	20€ (15€)	0€	0€	0€	0€
Chambre particulière (sur demande du patient)	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	Non remboursé	+45€ /jour	+60€ / jour	+75€ / jour	Selon les frais engagés	Selon les frais engagés	Selon les frais engagés	Selon les frais engagés

Séjours avec actes lourds

L'hôpital public inclut la rémunération des praticiens dans les frais de séjour, alors que leurs honoraires sont facturés séparément dans le secteur privé

Exemple d'une opération chirurgicale de la cataracte, en secteur privé											
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR – 24 €	20 % BR				0€			
Frais de séjour en secteur privé	838,98€	838,98 €	814,98€	24€				0€			
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO i	Dépassements maîtrisés	BR	100 % BR	20 % BR	60 % BR	90 % BR	120 % BR	<i>Pep's</i>	<i>Tonus</i>	<i>Form</i>	<i>Zen</i>
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	443 €	271,70€	271,70€	54,34€	163,02€	171,30€	171,30€	107,96 €	8,28€	0€	0€
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM- CO)ii	Honoraires libres	BR	100 % BR	20 % BR	40 % BR	70 % BR	100 % BR	<i>Pep's</i>	<i>Tonus</i>	<i>Form</i>	<i>Zen</i>
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	486 €	271,70€	271,70€	54,34€	108,68€	190,19€	214,30€	159,96€	105,62€	24,11€	0€

Séjours sans actes lourds

L'hôpital public inclut la rémunération des praticiens dans les frais de séjour, alors que leurs honoraires sont facturés séparément dans le secteur privé

Exemple d'un suivi d'une pneumonie ou pleurésie pour un patient de plus de 17 ans, en hôpital public											
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	80 % BR	20 % BR				0€			
Frais de séjour en secteur public	3754€	3754€	3003,20€	750, 80€				0€			

Tarif le plus
souvent facturé,
ou tarif
réglementé

Base de
remboursement de
la sécurité sociale
(BR)³

Remboursement
assurance maladie
obligatoire (AMO)

Remboursement assurance maladie
complémentaire (AMC)

Reste à charge

PEP'S

TONUS

FORM

ZEN

PEP'S

TONUS

FORM

ZEN

Soins courants

Honoraires médecins secteur 1 (Généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70 % BR – 2 €	30 % BR	50 % BR	70 % BR	90 % BR	2 € de participation forfaitaire			
<i>Ex : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans</i>	30€	30€	19€	9 €	9 €	9 €	9 €	2 €	2 €	2 €	2 €
<i>Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans</i>	35€	35€	24,50€	10,50 €	10,50 €	10,50 €	10,50 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<i>Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie médicale)</i>	40€**	40€**	26€	12 €	12 €	12 €	12 €	2 €	2 €	2 €	2 €
Honoraires médecins (adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Dépassements maîtrisés	BR	70 % BR – 2 €	30 % BR	50 % BR	100 % BR	150 % BR	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat			
<i>Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans</i>	50€	35€**	24,50€	10,50€	17,50€	24,50€	25,50€	15€	8€	1€	0€
<i>Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie médicale)</i>	53€	40€	26€	12€	20€	25€	25€	15€	7€	2€	2€
Honoraires médecins secteur 2 (Non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70 % BR – 2 €	% BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BR)				2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat			
				30 % BR	30 % BR	80 % BR	150 % BR				
<i>Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 16 ans</i>	62€	23€	16,10€	6,90€	6,90€	18,40€	29,90€	39€	39€	27,50€	16€
<i>Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie médicale)</i>	66€	23€	14,10€	6,90€	6,90€	18,40€	29,90€	46€	46€	34,50€	23€
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60 % BR	% BR + dépassement si prévu au contrat							
				40 % BR	60 % BR	90 % BR	120 % BR				
<i>Ex : achat d'une paire de béquilles</i>	26,71€	24,40€	14,64€	9,76€	12,07€	12,07€	12,07€	2,31€	0€	0€	0€

		Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR) ³	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)				Reste à charge			
					PEP'S	TONUS	FORM	ZEN	PEP'S	TONUS	FORM	ZEN
Dentaire												
Soins et prothèses 100% santé	Honoraire limite de facturation (HLF)	BR	60 % BR	40% BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires								
					100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR				
Ex : pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	515€	120€	72€	443€	443€	443€	443€	0€	0€	0€	0€	
Soins (hors 100% santé)	Tarif de convention	BR	60 % BR	40% BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires								
					40 % BR	40 % BR	40 % BR	40 % BR				
Ex : détartrage	43,38€	43,38€	26,03€	17,35€	17,35€	17,35€	17,35€	0€	0€	0€	0€	
Prothèses (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60 % BR	40% BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires								
					40% BR	90% BR	190% BR	290% BR				
Ex : couronne céramo-métallique sur molaires	561,99€	120€	72€	48€	108€	228€	348€	441,99€	381,99€	261,99€	141,99€	
Prothèses (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60 % BR	dépassement si prévu au contrat								
					0% BR	40% BR	110% BR	180% BR				
Ex : traitement par semestre (6 max)	714,10€	193,50€	193,50 €	0€	77,40€	212,85€	348,3€	520,6€	443,20€	307,75€	172,3€	
Optique												
Équipement 100% santé	Prix limite de vente (PLV)	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement dans la limite des PLV ⁴								
					100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR				
Ex : Verres simples et monture	42,5 € (par verre) + 30 € (monture)	12,75 € par verre + 9 € (monture)	7,65€ par verre + 5,40€ (monture)	33,35€ par verre + 24,60€	33,35€ par verre + 24,60€	33,35€ par verre + 24,60€	33,35€ par verre + 24,60€	0€	0€	0€	0€	
Ex : Verres progressifs et monture	90 € (par verre) + 30 € (monture)	27 € par verre + 9 € (monture)	16,20 € par verre + 5,40 € (monture)	73,80 € par verre + 24,60€	73,80 € par verre + 24,60€	73,80 € par verre + 24,60€	73,80 € par verre + 24,60€	0€	0€	0€	0€	

Optique

Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires							
<i>Ex : verres simples + monture</i>	112 € (par verre) + 148 € (monture)	0,05 € par verre + 0,05 € (monture)	0,03 € par verre + 0,03 € (monture)	49,91€	139,91€ (Verres+ monture dont max 99,97€ pour monture)	199,91€ (Verres+ monture dont max 99,97€ pour monture)	249,91€ (verres+ monture dont max 99,97€ pour monture)	322€	232€	172€	122 €
<i>Ex : verres progressifs + monture</i>	246 € (par verre) + 148 € (monture)	0,05 € par verre + 0,05 € (monture)	0,03 € par verre + 0,03 € (monture)	199,91€ (Verres+ monture dont max 99,97€ pour monture)	259,91€ (Verres+ monture dont max 99,97€ pour monture)	399,91€ (Verres+ monture - max 99,97€ pour monture)	499,91€ (verres+ monture dont max 99,97€ pour monture)	440€	380€	240€	140€
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Prise en charge si prévu au contrat							
Forfait annuel	NC	Non remboursé (dans le cas général)	Non remboursé (dans le cas général)	0€ / an	50€ / an	100€ / an	150€ / an	- tav	Selon les frais engagés	Selon les frais engagés	Selon les frais engagés
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat							
<i>Ex : opération corrective de la myopie</i>	NC	Non remboursé	Non remboursé	0€ / an	150€ / oeil / an	250€ / oeil / an	350€ / oeil / an	-	-	-	-

Aides auditives

Équipement 100% santé	Prix limite de vente (PLV)	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement dans la limite des PLV ⁴							
				100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR				
Pour un patient (+ de 20 ans) - par oreille	950 €	400€	240€	710€	710€	710€	710€	0€	0€	0€	0€
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires							
				40 % BR	40 % BR	140 % BR	240 % BR				
Pour un patient (+ de 20 ans) - par oreille	1515€	400€	240€	160€	160€	560€	960€	1 115€	1 115€	715€	315€

1: Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés

2: Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la réglementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé

3: La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.

4: Prix limite

Page 4 sur 4